

Information presse

Le Plessis-Robinson, le 20 février 2025

Les bons réflexes anti-glace !

Un défi majeur rencontré durant la saison hivernale est de garantir une parfaite visibilité... avant même de prendre la route. Qu'il s'agisse de l'extérieur du véhicule (formation de glace, dépôt de neige sur les vitrages) ou de l'habitacle (écran de buée), l'automobiliste doit toujours préparer son véhicule avant de prendre la route. C'est une question cruciale de sécurité.

Des garanties pour soi et les autres

La visibilité reste le premier enjeu de sécurité pour les automobilistes confrontés à un départ hivernal. Stationné à l'extérieur pendant de longues heures, souvent la nuit, leur véhicule a subi l'influence du froid atmosphérique, combiné à l'humidité ambiante. Cela a pour effet de créer, sur toute la surface du véhicule, une couche plus ou moins épaisse et dense de glace. Le problème se complexifie si l'on y ajoute un manteau de neige.



“Sous nos latitudes exposées à des saisons caractérisées, l'hiver doit se préparer avant les baisses de température et les précipitations. L'équipement que cela suppose est assez peu coûteux et l'ensemble des opérations de préparation à la route peut être réalisé assez rapidement, pourvu que l'on ait les bons réflexes”, indique **Karine Bonnet, directrice générale de DEKRA Automotive**. Elle précise : *“À la clé, c'est l'obtention d'un vrai confort de conduite en termes de visibilité, ce qui constitue en soi une garantie de sécurité.”*

Ce qu'il faut penser à faire

Bien entendu, c'est le pare-brise qui, en premier, doit faire l'objet de votre attention car c'est la surface vitrée la plus exposée au gel du fait de son angle d'inclinaison. Pour chasser la glace qui s'y accroche, deux solutions sont possibles. La première, c'est le grattoir homologué qui va permettre de chasser l'eau gelée sans risque pour l'intégrité du pare-brise. On veillera toutefois à ne pas trop appuyer sur le grattoir pour prévenir les rayures. La seconde, c'est le spray alcoolisé qui va rapidement faire fondre la glace. Là encore, il convient d'utiliser des produits dûment homologués, c'est à dire non corrosifs. Une



Information presse

parenthèse importante : veillez à soulever vos essuie-glaces à l'annonce des températures négatives car le gel attaque sévèrement le caoutchouc des lames d'essuyage.

À l'intérieur, on peut aussi tenter la pose d'une bouillotte sur le tableau de bord afin de "détacher" la glace du pare-brise par l'effet de la chaleur montante. Il existe également des "chauffages de stationnement", assez efficaces puisqu'ils permettent conjointement le réchauffement de l'habitacle, et donc le départ de la buée de l'ensemble des surfaces vitrées. Attention cependant à n'utiliser que des blocs spécifiés pour un usage à bord des véhicules.

On veillera enfin à retirer la neige de la carrosserie avec son bras, une brosse ou une balayette en plastique ne risquant pas de rayer la carrosserie. On n'oubliera pas non plus de dégager les phares et les feux de signalisation, tout comme ses plaques d'immatriculation. Cette opération est indispensable pour la sécurité du conducteur qui évitera ainsi la projection de blocs neigeux sur son pare-brise pendant le roulage. Elle ne l'est pas moins pour les autres usagers en les mettant à l'abri de projections intempestives, particulièrement si l'on conduit un véhicule utilitaire sur lequel s'accumulent souvent plus de neige.

Ce que l'on évitera de faire

L'utilisation de grattoirs non spécifiques comme ceux possédant des bords en acier, ou employés en cuisine comme pour le nettoyage de plaques de cuisson, est fortement déconseillée. Même danger avec les solutions improvisées du type boîtier de CD ou carte de crédit... Le risque de rayure est majeur et cela gênera sensiblement la vision du conducteur, particulièrement dans l'obscurité, du fait des reflets lumineux parasites. Attention aussi aux sprays domestiques non adaptés dont la corrosivité endommagera à terme les joints de caoutchouc. De même, la projection d'eau chaude est à éviter tant la possibilité d'un choc thermique est importante. Le risque d'apparition d'une fissure longue et profonde sur le pare-brise est alors bien réel, ce qui entraînera de conséquents frais de remplacement.

Pour être certain de voir la route sur 360 degrés, l'automobiliste doit prendre le temps de réchauffer l'habitacle de son véhicule pour chasser la buée des vitres latérales et de la lunette arrière, si elle n'est pas chauffante. Partir trop vite, ou se contenter d'un revers de main "pour voir devant", c'est le risque de conduire "à l'aveugle" pendant de longues minutes. C'est donc un risque important pris pour soi et pour les autres !

Le groupe DEKRA édite chaque année un rapport européen de sécurité routière. Retrouvez toutes les éditions sur dekra-roadsafety.com.

Image@DEKRA SE

À propos de DEKRA :

DEKRA a été fondée en 1925 pour assurer la sécurité routière par l'inspection des véhicules. Avec un champ d'action beaucoup plus large aujourd'hui, DEKRA est la plus grande organisation indépendante d'experts non cotée au monde dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification. En tant que fournisseur mondial



Information presse

de services et de solutions complètes, nous aidons nos clients à améliorer leurs résultats en matière de sûreté, de sécurité et de développement durable. En 2024, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 4,3 milliards d'euros. L'entreprise emploie actuellement près de 49 000 personnes qui offrent des services d'experts qualifiés et indépendants dans environ 60 pays sur les cinq continents. Avec une note de platine attribuée par EcoVadis, DEKRA fait désormais partie du premier pour cent des entreprises durables classées.

À propos de DEKRA Automotive SAS :

Numéro 1 mondial avec 28,5 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1710 établissements l'ensemble du territoire national avec 1560 centres VL et 150 centres PL, garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité. Depuis le 15 avril 2024, le réseau réalise dans plus de 910 de ses centres, des contrôles de la catégorie L (2-3 roues motorisés, quads et voitures sans permis).

DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise plus de 6.7 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites dekra-norisko.fr / dekra-pl.com).